



Assemblée générale de la SSN, 31.5.2021 - Point 9 de l'ordre du jour Motions de M. Werndli, membre de la SSN, et prise de position du Comité de la SSN à l'attention de l'Assemblée générale du 31 mai 2021

Les trois motions suivantes ont été reçues conformément aux statuts et seront soumises au vote lors de l'assemblée générale:

Déclaration introductive du Comité de la SSN sur les trois motions :

Les statuts de la SSN énoncent l'objectif de la SSN comme suit.

Art. 2 But

La SSN est une société d'utilité publique dont le but est:

- **Formuler des informations pratiques sur la nutrition, indépendantes et scientifiquement fondées; diffuser les recommandations nutritionnelles suisses.**
- Coopérer avec des acteurs cantonaux, communaux et privés et transmettre à différents groupes de populations des informations sur une alimentation équilibrée.
- Favoriser un contexte qui permette d'avoir une alimentation équilibrée.

La **motion 2 de M. Werndli** demande à la SSN d'abandonner les recommandations alimentaires officielles suisses et remet donc fondamentalement en cause l'objectif de la SSN. Son acceptation aurait des conséquences considérables. Les statuts, notamment les buts, actuels de la SSN, qui ont été adoptés par l'Assemblée générale en mai 2020, devraient être fondamentalement révisés.

Les motions **2 et 3 ont déjà été soumises par M. Werndli** sous une forme similaire lors de l'assemblée générale de 2020 et ont été rejetées.

Motion 1 :

La SSN fait pression sur l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires et sur la Commission fédérale de la nutrition pour que la pyramide alimentaire mentionne également les alternatives végétales à tous les produits animaux. Et ceux-ci sont également pris en compte dans les recommandations écrites, car il a été démontré que les produits



sge Schweizerische Gesellschaft für Ernährung

ssn Société Suisse de Nutrition

ssn Società Svizzera di Nutrizione

d'origine animale présentent de nombreux inconvénients pour la santé. Par exemple, ils sont remplacés par :

(a) Légumineuses et céréales à la place de la viande et du poisson (protéines)

b) Graines, fruits à coque, eau minérale riche en calcium et boissons végétales enrichies en calcium à la place des produits laitiers.

c) Graines de lin et surtout huiles d'algues (en tant que fournisseurs de DHA, EPA) à la place du poisson (acides gras oméga-3).

Explications de M. Werndli :

Dans le message vidéo de M. Werndli.

Déclaration du Comité de la SSN:

La Société Suisse de Nutrition SSN est l'organe d'exécution de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV pour la diffusion des recommandations alimentaires suisses. Les recommandations alimentaires nationales sont définies par l'OSAV. La SSN et l'OSAV entretiennent un échange régulier.

Pour la SSN - et aussi pour l'OSAV - le principe du volontariat dans l'alimentation est extrêmement important. Cela signifie qu'il n'y a pas d'aliments interdits. À cet égard, les produits végétaux ne peuvent pas remplacer les produits animaux, mais ils peuvent être mis sur un pied d'égalité.

Pour des raisons sanitaires et écologiques, la SSN recommande une alimentation équilibrée avec une forte proportion d'aliments d'origine végétale. Les alternatives végétales à tous les produits animaux sont répertoriées dans la pyramide alimentaire. Dans la feuille d'info de la pyramide alimentaire suisse (version longue), par exemple, les légumes secs sont recommandés comme source de protéines de haute qualité, les produits de soja enrichis en calcium sont cités comme alternative aux produits laitiers et il est également expliqué comment les besoins en acides gras oméga-3 peuvent être couverts sans poisson. Ces dernières années, la SSN a de plus en plus attiré l'attention sur les alternatives végétales dans ses communications. Dans ce contexte, il convient également de faire référence aux FOODprints, les 6 conseils pour manger et boire de manière durable, qui complètent les recommandations de la pyramide alimentaire.

La SSN convient que les alternatives végétales pourraient être mieux reflétées dans le graphique de la pyramide alimentaire, de sorte que les déclarations textuelles soient également mieux reflétées dans le graphique. Ceci est également conforme aux recommandations de la Commission fédérale de nutrition (CFN). Dans son rapport "Réévaluation des preuves scientifiques de la relation entre la consommation d'aliments provenant de groupes alimentaires spécifiques et les MNT" (2020)



sgs Schweizerische Gesellschaft für Ernährung

ssn Société Suisse de Nutrition

ssn Società Svizzera di Nutrizione

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/das-blv/organisation/kommissionen/eeek/pyramide-neubewertung-lebensmittelkonsum-ncd.html>, la FNC propose, entre autres, de repositionner les légumineuses et les fruits à coque afin de mieux refléter leur importance.

L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) prévoit actuellement de mettre à jour la pyramide alimentaire. Le rapport de la CFN susmentionné constituera une base importante à cet égard. Étant donné que la responsabilité de la révision incombe à l'OSAV, il n'est pas du ressort de la SSN de déterminer la présentation de la pyramide alimentaire. Cependant, la SSN travaille déjà avec l'OSAV sur ce point.

Proposition : Le Comité recommande à l'unanimité le rejet de la motion 1.

Note : Même si la motion était acceptée, la SSN ne pourrait pas adapter, de sa propre initiative, les recommandations alimentaires nationales. Seul l'OSAV peut le faire.

Motion 2 :

La SSN déclare publiquement, par exemple sur sa page d'accueil, au vu des données accablantes, qu'une alimentation à base de plantes équilibrée et bien planifiée (comme toutes les formes d'alimentation) convient à toutes les phases de la vie et peut même être durablement plus saine, y compris les phases de la vie que sont la vieillesse, la petite enfance, la grossesse et l'allaitement.

Explications de M. Werndli :

Dans le message vidéo de M. Werndli.

Déclaration du Comité de la SSN :

Les recommandations de la Société Suisse de Nutrition SSN dans le cadre d'une alimentation végétalienne se basent sur les recommandations alimentaires officielles suisse, qui se fondent sur le document de synthèse sur les avantages et les inconvénients d'une alimentation végétalienne sur le plan nutritionnel et sanitaire (2018) de la Commission fédérale de nutrition: <https://www.blv.admin.ch/dam/blv/de/dokumente/das-blv/organisation/kommissionen/eeek/vor-und-nachteile-vegane-ernaehrung/vegan-report-final.pdf.download.pdf/vegan-report-final.pdf>

La SSN communique donc ce qui suit:

Un régime végétalien est possible pour les adultes en bonne santé et répond à leurs besoins, à condition de respecter et de mettre en œuvre les points suivants :

- De la vitamine B12 est prise sous forme de complément.
- L'apport de tous les autres nutriments est assuré. Cela nécessite un choix conscient des aliments, le recours à des aliments enrichis (par exemple, le sel de table iodé) et, si nécessaire, d'autres compléments.
- Le statut en vitamine B12 et autres nutriments est régulièrement contrôlé par un médecin.



sge Schweizerische Gesellschaft für Ernährung

ssn Société Suisse de Nutrition

ssn Società Svizzera di Nutrizione

Pour bien planifier le régime, une bonne connaissance de la nutrition est nécessaire. Il est donc important de s'informer auprès de sources fiables sur un régime végétalien équilibré et sur la composition des aliments. En outre, les conseils d'un-e diététicien-ne qualifié-e peuvent être utiles.

Selon les recommandations officielles suisses, le régime végétalien n'est pas recommandé pour les nourrissons, les enfants, les adolescents, les femmes enceintes et allaitantes et les personnes âgées. Ces populations ont des besoins nutritionnels particuliers. Le risque d'un apport insuffisant de certains nutriments est particulièrement élevé.

Une carence en nutriments pendant la grossesse, l'allaitement et l'enfance peut entraîner des troubles irréversibles du développement et des problèmes de santé chez l'enfant (par exemple, fausse couche, retard mental, troubles de la formation du sang). Si les (futurs) parents décident de donner à leur enfant un régime végétalien malgré les risques, ils doivent absolument demander conseil à des spécialistes (pédiatre, diététicien-ne). Les directives de la Société suisse de pédiatrie (Müller et al., 2020) doivent être prises en compte.

À ce jour, on manque d'études de qualité sur la sécurité d'un régime végétalien pour les groupes de population vulnérables afin de pouvoir recommander un régime végétalien en général et sans restrictions. Par exemple, l'étude VeChi-Youth récemment publiée n'est pas représentative, notamment parce que les participants à l'étude provenaient de familles dont le statut socio-économique était supérieur à la moyenne. Les résultats ne peuvent donc pas être appliqués à tous les enfants et adolescents. Des études complémentaires sont donc nécessaires pour pouvoir évaluer la sécurité - en tenant compte de la situation en Suisse.

L'OSAV et la Commission fédérale de nutrition sont chargés de réévaluer les données scientifiques et d'adapter les recommandations alimentaires suisses en conséquence.

Proposition: Le Comité recommande à l'unanimité le rejet de la motion 2.

Note: En cas d'acceptation, les membres de la SSN devront accepter - au plus tôt lors de l'AG 2022 - une modification des statuts pour changer l'objectif de la SSN afin de pouvoir mettre en œuvre le changement de paradigme requis.

Dans les statuts actuels, à l'art. 2, un des buts de la SSN se lit comme suit:

La SSN est une société d'utilité publique dont le but est:

- Formuler des informations pratiques sur la nutrition, indépendantes et scientifiquement fondées; diffuser les recommandations nutritionnelles suisses.

Motion 3 :

Pour des raisons de partialité, la SSN s'abstient autant que possible des contributions de mécénat et de parrainage d'entreprises, d'organisations et d'institutions (ou de leurs représentants) qui ont un intérêt économique à recommander certains aliments.



sge Schweizerische Gesellschaft für Ernährung

ssn Société Suisse de Nutrition

ssn Società Svizzera di Nutrizione

Le raisonnement de M. Werndli : "L'industrie de la viande et des produits laitiers essaie de promouvoir la consommation de produits animaux avec ses campagnes publicitaires financées par les contribuables, bien qu'elle connaisse elle-même les données (je peux fournir plus de 350 sources d'études correspondantes) - et sache qu'un régime végétalien équilibré n'entraîne pas de carences, mais peut au contraire être considéré comme la forme d'alimentation la plus saine pour toutes les étapes de la vie (allaitement, grossesse, enfance, vieillesse).

Explications de M. Werndli :

Dans le message vidéo de M. Werndli.

Déclaration du Comité de la SSN:

La SSN est une association à but non lucratif selon l'art. 60 du Code pénal. Outre les contrats de service, elle est financée par les membres individuels, collectifs et donateurs. Les membres donateurs (producteurs de denrées alimentaires, grossistes, associations commerciales) peuvent demander un soutien professionnel à la SSN moyennant un financement. Cela permet à la SSN d'influencer le contenu conformément aux recommandations alimentaires officielles. Les recommandations alimentaires officielles de la Pyramide alimentaire suisse constituent la base de toutes les activités de la SSN.

Avec cette approche, la SSN peut contribuer à la promotion d'une information indépendante et professionnellement correcte de ses membres, des experts et surtout du grand public, qui est correctement informé via ces canaux supplémentaires. Le revenu de 150 000 CHF provenant des contributions des membres donateurs ne représente que 11% du revenu total de la SSN et est réparti entre 27 entreprises, que la SSN publie de manière transparente sur son site Internet. Ce large soutien empêche également toute possibilité d'influence par des acteurs individuels et garantit ainsi l'indépendance de la SSN. La SSN ne se laisse pas influencer par des acteurs individuels. Les critères d'équilibre et de diversité dans l'alimentation et la consommation selon la Pyramide alimentaire suisse de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV et de la SSN ont centraux.

Proposition : Le Comité recommande à l'unanimité de rejeter la motion 3.

Note: En cas d'acceptation, la situation économique de la SSN s'aggraverait massivement. Selon l'art. 5 des statuts, les membres s'engagent à protéger les intérêts de la SSN. Il conviendrait d'examiner si cela est garanti. Dans le pire des cas, une dissolution de l'association, pour des raisons financières, doit être envisagée.

Adopté par le Comité de la SSN : Berne, 22 avril 2021